



Eric Agueh

Gérer trois phases clés dans la vie d'un sportif



ERIC AGUEH

Eric Agueh est un ancien athlète de haut niveau. Champion de France du relais 4 fois 200 mètres en 1996, ce sprinter a également concouru aux JO d'Atlanta deux ans plus tard. Rien d'étonnant à ce que cet ancien champion gère le patrimoine de certains sportifs, au sein de son cabinet Dônâ, membre du réseau Thésaurus. Si le professionnel compte parmi ses clients de grands noms du football, du rugby, des pilotes de rallyes automobiles, ce n'est pas le fruit du hasard. Diplômé d'une maîtrise en économie et d'un DESS de gestion, Eric Agueh a complété ce cursus universitaire avec une formation en gestion du patrimoine. Aujourd-

d'hui, ce sportif reconverti connaît mieux que personne les besoins de ses clients.

« *Il y a trois phases clés dans la vie d'un athlète de haut niveau. Nous devons apporter un conseil et un service adaptés au fil de ces étapes* », souligne l'intéressé. Première phase : le sportif débute sa carrière comme stagiaire professionnel ou fait ses premiers pas dans une école de formation. C'est ici qu'Eric Agueh noue les premiers contacts pour les aider à structurer leurs revenus et les sensibiliser au droit à l'image. Les premiers transferts annoncent l'avènement des premiers contrats. Objectif : diversifier les revenus avec des placements immobiliers et financiers. La seconde étape va se focaliser autour de la consolidation du patrimoine. Âgé de 22 à 24 ans, le sportif construit sa vie familiale. Il faut formaliser le contrat de mariage, étudier les différentes possibilités de protection pour les uns et les autres, mettre en place une cou-

verture de prévoyance, un contrat d'assurance éventuel pour les jambes de l'athlète et piloter tous les problèmes inhérents au droit à l'image. « *Nous commençons déjà à gérer la transition. Il s'agit de trouver des effets de leviers juridiques, fiscaux et financiers pour bâtir une véritable stratégie patrimoniale* », souligne Eric Agueh, qui ajoute : « *C'est la période des investissements localifs. Les banques sont très ouvertes car c'est ici que les revenus de l'athlète sont les plus importants.* » C'est seulement au cours de la troisième phase qu'il faudra vendre certains biens pour générer de la trésorerie et assurer un certain niveau de vie au jeune retraité. C'est au cours de quatre à huit années cruciales que le sportif va se constituer son patrimoine futur. Une veille permanente sur les derniers dispositifs réglementaires, le soutien de partenaires rompus à ces montages financiers sophistiqués participeront également au succès du dispositif. ■ **S.L.H.**